



plan cadastral



PROJET



Unité foncière : Section ZI

Parcelles n°	Superficie
140 :	770 m2
141 :	11 710 m2
145 :	1 005 m2
146 :	4 600 m2
148 :	195 m2
149 :	3 740 m2
152 :	3 290 m2
153 :	210 m2
154 :	815 m2
155 :	11 885 m2
162 :	16 905 m2
Superficie UF :	55 125 m2

PROJET LOTISSEMENT
 R.D. 964 - 55200 LEROUVILLE

NOTA: le présent document est destiné exclusivement à l'obtention des subventions administratives de construction, et ne peut être utilisé pour aucune autre fin.



vue 5



vue 2



vue 3



vue 1



vue 4

5. Synthèse des mesures correctives et compensatoires envisagées – Echancier de réalisation des travaux

5.1. Mesures correctrices et compensatoires :

Mesure proposée	Volume	Intérêt
Limitation du débit d'infiltration et du débit de fuite des fossés	9.8 l/s	Obtenir un débit compatible avec la perméabilité des sols et le milieu récepteur
Limitation du débit de fuite du bassin de rétention	20 l/s	Obtenir un débit compatible avec le milieu récepteur
Limitation du débit d'entrée dans le bassin de rétention	0.03 m ³ /m ²	Réduction de la taille du bassin de rétention
Pose d'un clapet de confinement en sortie de bassin de rétention	-	Traitement de la pollution accidentelle
Limitation des produits phytosanitaires lors des entretiens de la voirie et des espaces verts	-	Traitement de la pollution chronique
Traitement des eaux à la parcelle (séparateur à hydrocarbures, dessableur, déboureur, ...)	-	Traitement de la pollution chronique
Engazonnement des fossés et mise en place de plantes dépolluantes	-	Traitement de la pollution chronique
Restauration du ruisseau de l'Etang : retalutage des berges avec légère sinuosité, plantation d'espèces ligneuses adaptées aux cours d'eau	-	Traitement des pollutions chroniques et accidentelles
Contrôles et surveillance	-	Traitement des pollutions chroniques et accidentelles

Source : G2C Environnement - 2012

Tableau 9 : mesures correctives et compensatoires

RENATURATION DU RUISSEAU DE L'ETANG

Le Ruisseau de l'Etang est actuellement un émissaire agricole recalibré et rectiligne. Afin d'améliorer sa qualité hydromorphologique, le projet comprend sa restauration sur différents aspects :

- **retalutage des berges en pente douce, pose d'un géotextile tissé en coco et ensemencement :**

Les géotextiles biodégradables en coco utilisés dans le cadre de restauration de cours d'eau sont des nattes constituées de fibres naturels utilisés pour :

- Limiter l'érosion superficielle des berges
- Protéger les graines ensemencées et favoriser la croissance des plantes
- Accompagner le développement végétal par la décomposition du coco

Une légère sinuosité est appréciée.

Source : Agence de l'Eau Rhin-Meuse



- **plantation d'espèces ligneuses adaptées au bord de cours d'eau :**

Certaines espèces sont plus adaptées à une partie de berge (bas, milieu ou haut de berge) alors que d'autres peuvent coloniser l'ensemble. L'important est de planter différentes espèces afin de diversifier le milieu.

Les espèces à préconiser pour leur croissance rapide sont :

- Les saules (bas de berges) : saule de vanniers, saule cendré...
- Le noisetier (milieu de berge)
- L'aulne glutineux et le frêne commun en espèces arborescentes (haut de berge).

D'autres arbustes peuvent compléter le haut de berge : le fusain, le sureau noir, l'aubépine, le cornouiller sanguin...



Source : Agence de l'Eau Rhin-Meuse

- **Secteur restauré :**

Le ruisseau de l'Etang sera restauré de chaque côté du pont de la voirie du projet, sur environ 40m, sur les 2 rives. Les plantations de ligneux seront effectuées sur l'ensemble du linéaire.

5.2. Planning

Les travaux se dérouleront en deux phases :

- Les travaux provisoires débuteront après obtention du permis d'aménager et validation du dossier de déclaration. Cette phase correspond à la viabilisation du terrain.
- La seconde phase est la phase définitive. La fin de cette phase correspond à la finition des voiries (couche définitive)

La restauration du ruisseau de l'Etang sera effectuée à la fin des travaux, après les interventions possibles d'engins mécaniques le long des berges.

